

RÉUNION DU 19 MARS 2021

Convocation le 15 mars 2021.
Compte-rendu affiché le 22 mars 2021.

L'an deux mil vingt et un, le dix neuf mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TAUFOR Hubert Maire.

Etaient présents : TÊTU Bernard, KICHEY Thomas, CONTE Mathieu, DELIGNIERES Colette, DELIGNIERE Amandine, VITRY Elodie, LUCAS Marie-Paule, MAURICE Olivier, LOMBARD Laurent, SIMON Sandy, DE LA LLAVE Michel, et LARGILLIERE Alexandre.

Absents excusés : DUVAL Jean-Paul (pouvoir à DE LA LLAVE Michel), MARQUIS Amandine (pouvoir à CONTE Mathieu) et LOMBARD Laurent (pouvoir à DELIGNIERE Amandine).

Secrétaire de séance : LARGILLIERE Alexandre.

La séance est ouverte à 18 heures 10.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le compte rendu du précédent conseil ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – CCTNP : PROCES VERBAL DE RESTITUTION DES BIENS

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de l'application de l'article 1321-3 du Code Général des Collectivités Territoriales qui traite de la désaffectation d'un bien par l'EPCI. Lorsque le bien n'est plus affecté par l'EPCI au service pour lequel il avait été initialement mis à disposition par transfert de compétences, il est restitué et réintégré dans le patrimoine de la commune pour sa valeur nette comptable avec les adjonctions le cas échéant.

Les biens à restituer par la CCTNP à la commune de Cardonnette sont les suivants :

BC 35500

Affiché le

ID: 080-200070951-20201112-2020

COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE
21712	498/29205	MISE A DISPOSITION*	31/12/2002	476 535,93 €	0,00 €	476 535,93 €
21712	371/29205	CARDONNETTE	14/4/06	521,02 €	0,00 €	521,02 €
2183	BH2010/2139/29205	Mat info bibliothèque Cardonnett	2/11/10	1 089,74 €	1 089,74 €	0,00 €
2183	BH2015/1938/29205	Ordi bibliothèque Cardonnette	8/10/15	604,80 €	604,80 €	0,00 €

* c/2423 commune de Cardonnette

BC 46700

COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE
2157	-355091/2011CRAC/29204	Tx asst extension réseau CARD	1/1/14	18 884,98 €	1 890,00 €	16 994,98 €
2157	-355092013/64CRAC/29204	Pompes de refoulement station	1/1/14	36 790,00 €	2 944,00 €	33 846,00 €

COMPTES	N° EMPRUNT	DESIGNATION	DATE ECHEANCE	CAPITAL	INTERETS	ANNUITES
1641	7873095	CAISSE EPARGNE / CRAC	25/2/18	4 179,42 €	572,23 €	4 751,65 €
1641	7873095	CAISSE EPARGNE / CRAC	25/2/19	4 315,67 €	435,98 €	4 751,65 €
1641	7873095	CAISSE EPARGNE / CRAC	25/2/20	4 456,36 €	295,29 €	4 751,65 €
1641	7873095	CAISSE EPARGNE / CRAC	25/2/21	4 601,66 €	149,99 €	4 751,65 €
1641	7873095	Ext. rés asst Cardonnette		17 553,11 €	1 453,49 €	19 006,60 €

III – EMBAUCHE D’UN AGENT

L’agent communal, hospitalisé actuellement, et en arrêt pour un minimum de deux mois, doit être remplacé pour la période estivale. Monsieur le Maire propose d’effectuer un remplacement soit par une embauche, soit par une mise à disposition par le biais du Centre de Gestion.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l’unanimité des présents monsieur le Maire à conventionner avec le centre gestion pour un remplacement de notre agent communal pour une durée déterminée ou embaucher un agent temporaire et à rédiger un contrat de remplacement à durée déterminée.

IV – ATELIER COMMUNAL

Au vu des remarques justifiées lors d’un précédent conseil, (montants, formes géométriques, vues depuis la route, longueur des raccordements aux réseaux), un changement de lieu est proposé.

L’ensemble des documents relatifs à cette opération a été fourni au préalable aux membres du conseil. Monsieur Mathieu Conte, adjoint, donne des explications techniques sur le projet de construction et présente le détails de l’estimatif des coûts.

Le conseil municipal autorise à l’unanimité des présents monsieur le Maire à signer l’acte d’engagement rédigé par l’architecte Arnaud Zisseler.

V – CONTRAT D’ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le Centre de Gestion offre à ses collectivités affiliées l’opportunité de pouvoir souscrire un contrat d’assurance statutaire garantissant les frais laissés à leur charge, en vertu de l’application des textes régissant le statut des agents en matière de protection sociale, en mutualisant les risques. La commune a déjà signé un contrat qui prend fin le 31 décembre prochain.

Le Centre de Gestion propose aux communes de négocier un nouveau contrat pour la période de 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à souscrire ce nouveau contrat et à signer tout document s’y afférent.

VI – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- ▶ Recensement des chemins ruraux, dispositifs « plants arbres » et « nature en chemins » ; des haies fournies gratuitement par la Fédération des chasseurs ont été plantées sur le territoire de la commune
- ▶ Fleurissement de la commune : la commission cadre de vie a listé les besoins et les fleurs sont commandées (environ 2 200 € pour des vasques et les fleurs)
- ▶ Distribution de plateaux repas (charcuterie – fromage) aux aînés le samedi 06 mars 2021, en remplacement du repas des aînés annulé pour la seconde année consécutive. Cette distribution a également permis aux élus de garder le contact avec les aînés de la commune. Retours très positifs sur cette action.
- ▶ SISCO : la contribution de 2021 est fixée à 63 978 €, 34 élèves de Cardonnette sont scolarisés au RPC. Proposition d'agrandissement présentée s'élevant à 530 000 € (estimatif du reste à charge pour la commune sous réserve d'obtenir l'ensemble des subventions 38 460 €). Une réunion est programmée le 23 mars prochain pour la présentation du projet par l'architecte aux membres du SISCO.
- ▶ AMEVA : présentation pour approbation d'une convention pour l'étude du bassin versant lors d'un prochain conseil
- ▶ Travaux salle des fêtes : installation d'armoires à l'étage de l'ancienne bibliothèque ; mise en place d'un système de sécurité avec une centrale dans la salle et plusieurs déclencheurs et sirènes ; passage de la SOCOTEC le 06 avril pour vérification des travaux puis de la commission de sécurité.
- ▶ Travaux au stade : enfouissement des lignes électriques pour l'éclairage du terrain d'entraînement et passage en LED.
- ▶ De nouveaux dispositifs de subvention du Conseil Départemental pour vidéo protection et passage éclairage public en LED sont mis en place. La commission travaux neufs étudiera l'opportunité de faire appel à ces dispositifs
- ▶ Etat des routes : plaintes de riverains à cause de la salissure des routes (rue de Picardie, rue de Lorraine, rue de Beauvoir).
- ▶ Convention de remboursement espaces verts 2018 2019 2020 = 5 969.40 €
- ▶ COVID : point sur la situation sanitaire
- ▶ Conseil d'école ; soucis sur le temps du midi, activités à définir pour occuper les enfants
- ▶ Logement communal vacant fin mai début juin

La séance est levée à 20h30.

La séance est levée à 20 h 30.